



PRESENTATION DU PROJET

Professionnalisation de la transformation de riz

le village de Djimansar au Sénégal

1. Informations générales

Le domaine de l'agriculture occupe près de 60% de la population sénégalaise, mais ne représente que 10,6% du PIB. 95% des exploitations sont familiales. Même si la diversité des cultures est très riche (riz, mil, arachide, manioc, maïs, fonio, coton, mangue, etc.) et que celles-ci sont réparties sur le territoire en fonction des spécificités des sols [Annexe 1], la quantité de production est faible. L'agriculture actuelle ne permet pas de nourrir l'ensemble de la population et le Sénégal est obligé d'importer une partie des denrées alimentaires de l'étranger.

Avec une consommation de riz de 90 kg par habitant, le Sénégal est actuellement l'un des plus gros consommateurs de riz d'Afrique de l'Ouest. Or, l'Etat sénégalais a libéralisé le secteur du riz en 1996 et s'est retiré de toutes les interventions dans la filière, notamment au niveau de la production et de la commercialisation. Il a, par la même occasion, libéralisé les importations. Depuis 1994, la dévaluation du FCFA et l'augmentation de la demande ont ainsi entraîné un accroissement des importations dans le pays. Aujourd'hui, la production nationale de riz ne permet de couvrir qu'entre 20 et 50% de la demande en fonction de la pluviométrie.

Cette dépendance de l'extérieur pour une denrée alimentaire de base aussi stratégique demeure, depuis le début des années 2000, une préoccupation majeure de l'Etat. C'est pourquoi, en 2008, le Programme National d'Autosuffisance en Riz (PNAR) a été lancé. Ce programme s'inscrit dans la lignée des nombreux programmes agricoles qui ont été lancés successivement - du DNRP (Document national de Réduction de la Pauvreté) d'Abdou Diouf, par GOANA (Grande Offensive Agricole pour la Nourriture et l'Abondance) et le Plan REVA (Retour Vers l'Agriculture) d'Abdoulaye Wade jusqu'au PSE (Programme Sénégal Emergent) de Maky Sall - avec toujours comme but d'atteindre une autosuffisance alimentaire au niveau des principales denrées, désormais fixé à l'horizon 2025 pour le riz.

Les systèmes de production rizicoles majeurs au Sénégal sont: la culture du riz irrigué, pluvial et dans les bas-fonds. La riziculture irriguée est essentiellement pratiquée dans la vallée du fleuve Sénégal et dans le bassin de l'Anambé. La riziculture pluviale, quant à elle, est pratiquée essentiellement en Casamance et dans une bien moindre mesure dans la région de Kaolack et du Fatick. Cette riziculture se pratique généralement encore à une petite échelle le long des vallées inondables et encore de manière traditionnelle. Les efforts consentis par les nombreux programmes de développement n'ont pas encore atteint les groupements de femmes et de paysans des villages reculés comme Djimansar. Le manque d'équipements adéquats et de maîtrise du processus de transformation professionnelle rend la commercialisation du riz difficile face à la concurrence acharnée de l'Asie

Le village de Djimansar, site d'implantation du projet, compte plus de 700 habitants. Djimansar est l'un des 41 villages de la commune de Simbandi Balante, peuplée approximativement de 27'000 habitants. Il est entouré par des plantations naturelles d'anacardiens et par des rizières. Les habitants du village, comme ceux de la commune tout entière, vivent quasi exclusivement de l'agriculture, dont principalement la riziculture et des arbres fruitiers (mangues, anacardes et palmiers à huile). Les habitants s'adonnent également à la pêche à l'épervier dans les bras du fleuve Casamance, à l'artisanat et au petit commerce. Djimansar se situe légèrement en retrait de la route nationale menant de Ziguinchor, via Simbandi Balante, à Kolda [Annexe 2]. Il faut emprunter une piste en terre latéritique de 0.5 kilomètres pour rejoindre le village. Ziguinchor se situe à 66 kilomètres à l'ouest et pour se rendre dans le chef-lieu de la commune à Simbandi Balante, il faut emprunter la route nationale sur 7 km.

Le village de Djimansar se situe dans une région où les champs (superficie totale de 175ha) en direction du fleuve Casamance sont utilisés à plus de 50% exclusivement pour y cultiver du riz [Annexe 3]. Dans la

zone de Djimansar, les récoltes de riz s'élèvent entre 150 à 200t par an. En raison du manque d'outillage adéquat, une partie de la production est transformée exclusivement à la main pour l'autoconsommation. Actuellement, les femmes transforment tous les deux jours 16 kg de riz brut (paddy) pour obtenir 10 kg de riz blanc permettant de couvrir les besoins d'environ 20 personnes. C'est un travail extrêmement pénible et chronophage. Seule une infime partie de riz transformé est commercialisée. Les paysans vendent en effet une grande majorité de leur riz non transformé (paddy) pendant la période de récolte à de faibles prix. La plus-value que l'on peut générer grâce à la transformation échappe donc entièrement aux populations locales.

	FCFA	CHF	Plus-value par rapport au paddy
Riz brut (paddy) au kg	75.-	0.13	-
Riz blanc brisure au kg	200.-	0.35	+167%
Riz blanc entier au kg	250.-	0.44	+233%

Pire encore, ces récoltes sont à la merci de la spéculation qui enrichit les commerçants. Face à ce manque de perspectives, les chimères véhiculées par l'exode rural attirent de plus en plus de paysans à quitter définitivement les villages.

C'est face à cette situation que les membres de l'association ont soumis ce projet à Nouvelle Planète. Ils désirent mettre en place une structure communautaire de transformation (préparation des champs, décorticage et blanchissage) pour permettre une exploitation rentable et durable du riz qui pousse en abondance dans la région. L'appropriation de la transformation du riz de manière professionnelle est donc une manière de faire un pied de nez à cette situation en restructurant la filière et en l'organisant localement pour garantir des retombées financières, d'autant que la demande est largement inassouvie et s'inscrit dans une politique étatique prônée depuis plus de quinze ans.

- Secteur(s) d'activités / thématique(s) touchée(s) par le projet:

Il s'agit d'un projet dans le domaine générateur de revenus, de la promotion féminine et de l'agriculture.

- Motivations et compétences de l'association à soutenir ce projet:

Nouvelle Planète intervient au Sénégal depuis 2005. Une stratégie d'intervention précise a été élaborée avec notre équipe de coordination (Performance Afrique) pour intervenir dans des régions rurales reculées peu soutenues jusqu'à présent. Cette stratégie d'intervention est continuellement évaluée et ajustée au gré des évolutions pour garantir sa pertinence. Nouvelle Planète intervient dans la commune de Simbandi Balante depuis 2009. La collaboration étroite et régulière avec les autorités communales a permis et permet de mener des interventions cohérentes en fonction des priorités. Les expériences accumulées dans le domaine des activités génératrices de revenus ont permis de tirer des leçons pour optimiser nos manières d'opérer.

Le village de Djimansar est le village idéal dans la commune de Simbandi Balante pour y implanter une telle unité, car l'intérêt et l'expérience concernant la transformation du riz de manière traditionnelle y sont fortement ancrés. Le groupement ADD, existant depuis plus de 25 ans, est connu loin à la ronde pour son dynamisme et il a déjà bénéficié d'un soutien du PAM (Programme Alimentaire Mondial) pour construire des digues afin d'empêcher la salinisation des rizières. Dans la commune de Simbandi Balante, il existe une unité de décorticage simple à Simbandi Balante (à 7 km de Djimansar) et une autre à Assoumoune (à 13 km de Djimansar), réalisée avec le soutien de Nouvelle Planète en 2017. Au vu de la quantité produite et de l'emplacement des différentes unités, il n'y a aucun risque de concurrence.

Ainsi, 215 familles de la région améliorent leurs revenus grâce à l'appropriation du processus de transformation professionnel du riz.

Comme une unité de transformation de riz a déjà été construite en 2017 dans le village d'Assoumoune, une étude précise a tout d'abord été menée par notre équipe de coordination au Sénégal pour évaluer la pertinence d'ériger une seconde structure similaire dans la commune. Les doutes ont rapidement été écartés, car les deux sites sont distants de 13 km et se situent sur des axes routiers distincts. Les zones de récoltes ne se recoupent pas et aucune concurrence n'est à craindre. Au contraire, des synergies pourront être développées entre les deux structures pour capitaliser les expériences vécues. Le projet s'articule autour de quatre axes complémentaires.

L'unité de transformation sera composée d'un bâtiment principal (16.05m x 6m) qui regroupera toutes les activités de transformation, excepté le séchage du riz brut (paddy) qui se pratiquera à l'arrière du bâtiment dans la cour [Annexe 4]. Les activités sont effectuées dans des espaces distincts, disposés en fonction du processus de transformation, en prenant en compte les nuisances sonores et en évitant de mélanger des activités. Le son du riz, extrêmement volatile, ne doit pas se retrouver au niveau du stock de matière première ou du produit fini.

Le bâtiment principal dispose de cinq salles sous un même toit. L'architecture du bâtiment proposé a été conçue en capitalisant des expériences des unités de transformation réalisées précédemment. Des remarques des utilisateurs ont permis d'adapter certains aspects pour encore améliorer l'environnement de travail. Le fait que l'ensemble des salles soit protégé du soleil et de la pluie est un avantage indéniable. Les cinq salles seront réparties entre une aile gauche, centrale et droite, comme suit :

- Une salle (4.05m x 3m) au niveau de l'aile droite sera utilisée pour y décortiquer le riz,
- La petite salle (1.5m x 3m) à côté sera quant à elle utilisée comme lieu d'entreposage pour l'outillage et les pièces de rechange,
- A l'opposé (aile gauche), l'unique salle (6m x 3m) sera utilisée pour y stocker le riz brut dans des conditions sécurisées,
- Deux salles de taille égale (4m x 3m) composent l'aile centrale, l'une sera utilisée pour stocker les produits finis et opérer comme un magasin et l'autre comme un bureau administratif du groupement.

Grâce au stockage du riz brut (paddy) la transformation pourra être étalée sur plusieurs mois, ce qui permettra de vendre le riz à un meilleur prix de revient. La matière première sera acquise auprès des paysans locaux (7.5t) et du champ collectif (7.5t) pour la production propre à l'unité, auquel s'ajoutera le volet de prestation contre paiement pour les paysans de la région (50t).

Un bloc de toilettes avec deux compartiments à fosse perdue (3.00m x 2.25m) et une clôture en grillage, renforcée par une haie-vive, seront également érigés. Pour s'approvisionner en eau, les utilisateurs devront se rendre au puits villageois.

Pour garantir une transformation de qualité, plusieurs équipements seront acquis :

- deux motoculteurs seront achetés pour faciliter la préparation des champs à la culture. Actuellement les paysans les plus « riches » font venir un prestataire de Ziguinchor, ville principale de Casamance à plus de 70 kilomètres du village, pour opérer ce travail, sinon il doit être effectué à la bêche ! Le groupement local estime que FCFA 2'000'000.- (CHF 3'540.-) sont payés annuellement à des prestataires pour les labours.
- une décortiqueuse de riz pour séparer l'enveloppe des grains de riz paddy.

Un atelier de confection de machines agricoles sera sélectionné suite un appel d'offres. Dans l'accord conclu, l'entreprise s'engagera à accompagner le groupement durant la première année et de réparer les machines sans répercuter les frais. Dès la deuxième année, un contrôle d'entretien semestriel sera organisé. A cela s'ajoute l'acquisition d'équipements complémentaires et d'ustensiles divers.

Le manque de connaissances et de compétences du groupement doit être pallié par des formations. Quatre formations seront dispensées :

La formation dans le domaine de la gestion financière (GERME) sera dispensée dans un premier temps à 20 membres du groupement durant cinq jours par un formateur agréé par le BIT, puis par la suite à 40 membres supplémentaires. Neuf thèmes principaux vont être abordés, dont « vous l'entrepreneur et votre activité », « l'entreprise et la famille », « élaborer une stratégie marketing », « les achats et ses exigences », « les coûts », « la caisse », « votre idée d'entreprise », « gestion de stock » et « développer votre activité ». Ces thèmes seront agrémentés par des simulations, des boîtes à images, des exercices et des jeux, lesquels vont permettre aux participants de mieux cerner les différentes thématiques. Les normes concernant la santé et la sécurité au travail seront également abordés.

La formation dans le domaine de la dynamique organisationnelle (PACTE) sera dispensée à 25 membres du groupement, dont l'entier du comité directeur, durant cinq jours par un formateur agréé par le BIT. Le but est d'adapter la structuration du groupement au fonctionnement effectif prévu. Les thèmes abordés seront : « le rôle et fonction des élus d'une organisation », « les différentes étapes d'une vie d'une organisation », « le plaidoyer et le lobbying », « le leadership féminin », « la recherche de partenariat », « la participation aux foires et aux expositions » et « la gestion administrative et financière ». Une séance de restitution sera organisée avec une participation d'au moins 100 membres.

La formation à l'utilisation des équipements (motoculteurs et décortiqueuse) sera dispensée par le fournisseur des machines sous la supervision de l'ANCAR (Agence Nationale du Conseil Agricole et Rural) aux quatre meuniers/conducteurs sélectionnés préalablement, accompagnés par quelques membres, durant deux jours. Le but est que les meuniers/conducteurs comprennent le fonctionnement des machines et soient capables d'effectuer des réparations.

La formation aux techniques rizicoles sera dispensée par un agent de l'ANCAR (Agence Nationale du Conseil Agricole et Rural) à 50 membres. La partie théorique sera de deux jours, puis un accompagnement se fera tout du long du processus de maturation du riz : de la préparation du champ jusqu'à la transformation finale. Le but est que tous les aspects puissent être abordés en temps réels et de manière concrète. Les thèmes abordés seront : « le repiquage », « le binage », « la récolte », « les techniques de battage », « la transformation » et « le conditionnement ». Les modules liés à la transformation et le conditionnement se dérouleront dans l'unité pour s'approprier les lieux.

Des séances de restitution seront organisées pour chaque formation à tous les membres. L'aspect des formations prend une place prioritaire dans des projets générateurs de revenus, afin d'optimiser les chances de réussite en influençant les principaux paramètres de production.

L'élaboration d'une stratégie commerciale est souvent sous-estimé dans les projets générateurs de revenus. Le potentiel commercial d'une unité de transformation de riz à Djimansar ne fait aucun doute, mais il est fondamental d'élaborer une stratégie commerciale adaptée au contexte local. Une analyse préliminaire des acteurs existants a déjà été effectuée. Quatre types d'activités génératrices de revenus ont été prévus :

La prestation des motoculteurs pour préparer les champs qui représentera 25% du chiffre d'affaire,

La vente du riz transformé provenant du champ collectif qui représentera 27% du chiffre d'affaire,

La vente de riz transformé acheté auprès de producteurs locaux qui représentera également 27% du chiffre d'affaire,

Les 21% restant du chiffre d'affaire seront réalisés grâce à la transformation du riz des paysans.

Cette activité n'inclut pas la vente, il s'agit d'une simple prestation de transformation.

La production sera principalement écoulee dans les villages des alentours et lors du marché hebdomadaire à Simbandi Balante, très prisé dans la sous-région. Même des commerçants de Guinée Bissau viennent s'y approvisionner. Le restant de la production sera vraisemblablement acheminé vers les centres urbains (Goudomp, Ziguinchor, Kolda).

Ceci afin que l'Association pour le Développement de Djimansar transforme le riz de manière professionnelle ; le groupement dispose d'infrastructures et d'équipements et adéquats pour pratiquer la transformation de manière professionnelle ; le groupement gère la nouvelle unité de transformation de manière autonome et pérenne ; la production annuelle est écoulee sur le marché local, voire régional.

Et à la fin du projet :

- L'unité transforme annuellement au minimum 65 tonnes de riz paddy.
- Le motoculteur prépare au moins 140 champs (21 ha) pour la mise en culture.
- Un bénéfice net annuel de minimum CHF 3'000.- est enregistré.
- 50 membres suivent la formation en riziculture.
- Les retombées financières de l'activité permettent de rémunérer dignement les quatre meuniers/conducteurs, défrayer les membres travaillant par intermittence et alimenter le fonds de solidarité communautaire.
- L'infrastructure construite répond aux besoins et permet d'assurer une transformation professionnelle.
- L'unité dispose de l'équipement (deux motoculteurs et décortiqueuses,) nécessaire pour mener une transformation de qualité.
- Un comité de gestion gère l'unité en collaboration avec les meuniers/conducteurs sélectionnés, sous la supervision du bureau exécutif de l'association.
- 25 membres clés suivent la formation en dynamique organisationnelle (PACTE) durant 5 jours.
- 4 meuniers/conducteurs sont sélectionnés et formés par un spécialiste durant 2 jours.
- 60 membres suivent la formation dans le domaine de la gestion (GERME) durant 5 jours.
- Une stratégie de commercialisation est élaborée.
- Une campagne d'information/marketing est lancée.
- Le groupement participe hebdomadairement au marché de Simbandi Balante.

3. Le partenaire local

L'Association pour le Développement de Djimansar (ADD) dirigée par Madame Mabintou Diatta, a été créée en 1992 et compte à ce jour 215 membres, dont 140 femmes, ayant entre 18 et 75 ans. L'augmentation continue du nombre de membres (58 membres lors de la fondation) témoigne du dynamisme de l'association. Les agriculteurs se sont regroupés afin de mettre en commun leurs idées, leurs moyens, leurs expériences et pour mettre en place des activités permettant d'améliorer leurs revenus. Afin d'être plus réactifs et efficaces au niveau opérationnel, les membres ont élu un comité de direction composé de 23 personnes bénévoles, dont 13 femmes, qui à son tour élit un bureau exécutif constitué de neuf membres (présidente, vice-présidente, secrétaire, secrétaire adjointe, trésorière, trésorière adjointe et trois commissaires aux comptes). Celui-ci se réunit une fois par mois, le comité de direction tous les trois mois et l'assemblée générale a lieu une fois par an. Pour gérer la nouvelle unité de transformation, un comité de gestion sera élu et devra rendre des comptes aux entités du groupement.

Jusqu'à présent, les activités du groupement se cantonnaient au champ collectif et à la coupe collective des noix de palmiers. L'argent généré est attribué à des projets communautaires. Pendant ses 25 ans d'activités, l'association a financé la construction de deux salles de classe de l'école primaire villageoise, un foyer pour jeunes et un abri rudimentaire pour stocker les récoltes de riz à proximité de la route nationale. Elle dispose actuellement en caisse de FCFA 1'750'000.-, soit un peu plus de CHF 3'097.-. Elle est dynamique et a démontré pendant ses 25 ans d'existence une motivation exemplaire pour tenter d'améliorer la situation de cette région. Elle est connue loin à la ronde, ce qui lui a aussi valu d'être sélectionnée par le PAM pour un projet de diguettes pour éviter la salinisation des rizières.

Nouvelle Planète est active dans la commune de Simbandi Balante depuis 2009 et y a réalisé de nombreux projets. La stratégie d'intervention a permis d'y soutenir un développement cohérent et coordonné en fonction des priorités et de l'intervention de quelques rares autres acteurs. La

collaboration avec la commune a toujours été exemplaire. Plusieurs projets générateurs de revenus y ont été réalisés : unité de transformation de noix de cajou (2011), unité de jus de fruits (2015), unité de transformation d'huile de palme et de palmiste (2016) et unité de transformation de riz (2017). Nouvelle Planète a acquis une solide expérience dans le domaine des projets générateurs de revenus au Sénégal, domaine d'intervention de prédilection dans nos cinq zones d'intervention depuis plus de 10 ans.

L'équipe du projet:

<i>Nom</i>	<i>Fonctions</i>
Bureau exécutif de l'ADD, présidé par <i>Madame Mabintou Diatta</i>	Suivi du chantier Organisation de la contribution locale Supervision du fonctionnement de l'unité
Comité de gestion de l'unité	Gestion de l'unité de transformation Entretien sur le long terme
Assemblée générale de l'association (législatif)	Fixation de la politique de gestion de l'unité Election du comité de gestion et du bureau exécutif
Responsable de chantier	Organisation du chantier Compte-rendu concernant l'avancement du chantier
Artisans	Construction de l'unité
Fournisseur d'équipement	Installation des équipements commandés Entretien des équipements durant 2 ans (garantie)
Autorité communale de Simbandi Balante, <i>Monsieur Nfamara Kalbert Mané</i>	Octroi du permis de construction Soutien institutionnel
ANCAR (Agence Nationale du Conseil Agricole et Rural)	Accompagnement des formations
Spécialiste GERME et PACTE	Formation en gestion et en dynamique organisationnelle Accompagnement dans l'élaboration de la stratégie de commercialisation
Entreprise EGCT	Vérification du respect des normes techniques Validation de la réalisation
Performance Afrique, équipe de coordination de Nouvelle Planète au Sénégal	Sélection du responsable du chantier et des artisans Suivi de la mise en œuvre du projet Coordination des différents acteurs Suivi financier du projet

4. Les bénéficiaires

L'Association pour le Développement de Djimansar (ADD) sera le premier bénéficiaire. Il compte pour le moment 215 membres. Il est ouvert à d'autres personnes qui voudraient le rejoindre. Les familles des membres bénéficieront aussi des retombées du projet.

Plus de 5'000 habitants des villages de Djimansar, Thiar, Anice, Térimbasse, Bondaly, Boukaour et Sédhionding bénéficieront aussi du projet puisqu'ils pourront soit vendre une partie de leurs récoltes à l'unité ou venir la transformer en payant la prestation.

La demande soumise par Association pour le Développement de Djimansar (ADD), consolidée par les analyses de terrain de notre équipe de coordination et confrontée aux priorités du Plan de Développement Local (PDL) ont permis de déterminer la nécessité de mettre en place ce projet. C'est

la seule solution permettant de valoriser l'appropriation de la transformation professionnelle localement et de lancer un véritable processus de développement. Plusieurs réunions participatives ont permis de définir les besoins pour établir le projet adapté au contexte. Un terrain de 900m² (30x30) a déjà été octroyé pour ériger l'unité.

La demande de projet provient du groupement bénéficiaire ADD. Ce projet avait même été intégré dans le PDL (Plan de Développement Local) par la commune en raison de son caractère stratégique (valorisation des récoltes agricoles) pour le développement de la région « Est ». Notre équipe de coordination a eu plusieurs réunions avec les protagonistes pour analyser la structuration et la motivation du groupement, la pertinence d'une telle unité dans le contexte précis et d'évaluer son potentiel. Les échanges ont ainsi permis d'élaborer un dossier de projet complet pour garantir la faisabilité économique, sociale et environnemental. Un contrat de collaboration stipulant de manière détaillée les conditions de collaboration a été élaboré et signé. Des réunions périodiques de chantier permettront des mises au point de la part des différents acteurs.

Les bénéficiaires vont effectuer une partie des travaux en tant que main- d'œuvre non-qualifiée. L'implication des membres du groupement est extrêmement importante pour qu'ils s'approprient la nouvelle infrastructure.

Dès sa finition, l'unité sera gérée par un comité de gestion (exécutif) supervisé par le bureau de l'association (législatif). Les membres qui y travailleront seront payés en fonction du travail accompli. Cette flexibilité leur permet d'adapter le travail selon leurs disponibilités.

5. Dispositif de suivi

L'équipe de coordination locale de Nouvelle Planète au Sénégal (Performance Afrique) se chargera de vérifier le bon déroulement de la réalisation du projet en collaboration étroite avec le responsable du chantier mandaté et l'association pour le développement de Djimansar. Dès le démarrage des activités, un suivi hebdomadaire sera effectué par Performance Afrique. Les constructions seront évaluées au niveau de la qualité technique par un ingénieur de l'entreprise indépendante EGCT avant la réception des ouvrages. La qualité des équipements fournis sera évalué de manière minutieuse, afin qu'ils correspondent véritablement aux besoins et à la réalité locale. Performance Afrique s'occupera également de mandater une spécialiste dans le domaine de la riziculture pour dispenser les formations. Les renforcements de capacités dans le domaine de la gestion financière (GERME) et en dynamique organisationnelle (PACTE) seront dispensés par des formateurs agréés.

Pendant la première année après la réalisation du projet, une visite mensuelle sera effectuée par notre équipe de coordination, afin de vérifier l'entretien des locaux, le fonctionnement de l'unité et également dispenser des formations complémentaires dans le domaine de la gestion en cas de nécessité. Dès la deuxième année de fonctionnement, des visites trimestrielles sont prévues. Performance Afrique dispose d'un bureau régional à Djiredji, en plus du bureau principal à Thiès, ce qui facilite le suivi et la fréquence de celui-ci. La mise en relation entre les différentes unités de transformation déjà soutenues par Nouvelle Planète, permettra de partager les expériences et les leçons apprises. Le responsable de projets de Nouvelle Planète se rendra également sur place tous les 18-24 mois pour évaluer l'impact du projet sur le long terme.

Plusieurs unités de transformation de céréales, d'arachides, de fruits (en huile), de noix de cajou et de riz ont été réalisées durant les dernières années par Nouvelle Planète dans la commune de Simbandi Balante. Un réseau a d'ailleurs été mis sur pied au niveau communal en regroupant l'unité de transformation de noix de cajou de Simbandi Balante (2011), l'unité de jus de fruits d'Athioufa (2015), l'unité de production d'huile de palme et de palmiste de Faraba (2016) et l'unité de transformation de riz d'Assoumoune (2017). Le but est de faciliter l'échange d'expériences, de collaborer et de développer des synergies. Deux réunions par an sont fixées. L'unité de Djimansar intégrera ce réseau. Ce sera la deuxième unité en son genre dans l'entier de la commune de Simbandi Balante. La répliquabilité par contre d'une unité de même taille par un groupement similaire est impensable en raison du manque de moyen financier à disposition.

6. Estimation des chances de réussite du projet

Le projet est une priorité pour les membres parce qu'ils veulent absolument s'approprier la transformation professionnelle du riz pour améliorer leurs revenus. Actuellement, ils peinent à couvrir leur utilisation propre. Dès que le riz est transformé de manière professionnelle, des prix attractifs peuvent être atteints sur les marchés locaux et régionaux. Les deux décortiqueuses de riz dans la région se trouvent à plus de 7 kilomètres de Djimansar. Au vu de la production annuelle, même trois unités de transformation seront incapables de transformer l'entier de la production de riz de la commune.

Dès que le projet sera réalisé, les premiers tests du processus de transformation de riz vont être entrepris sous la supervision des techniciens. L'unité offrira deux services distincts :

Les deux motoculteurs pourront être loués par les paysans pour faciliter la préparation des champs. Ils ne devront plus faire appel au prix fort au prestataire de Ziguinchor qui venait souvent tardivement, ce qui nécessitait d'utiliser des variétés de riz tardives.

La décortiqueuse avec blanchisserie intégrée au niveau de l'unité opérera la transformation finale. Cette mécanisation de la transformation permettra d'augmenter massivement les quantités de riz transformé et d'investir largement le marché local. Au final il faudra encore trier les graines en fonction de leurs constitutions (entière ou brisure).

Le compte d'exploitation prévisionnel pour la 1^{ère} année prévoit un bénéfice avant répartition de FCFA 1'685'000.-, soit CHF 2'982.-. Les activités s'articuleront entre les activités prestataires et la transformation propre au groupement, dont une partie du riz brut provenant de leur champ collectif. Selon les premiers pronostics, le groupement prévoit de transformer, de produire et de dégager un résultat d'exploitation dans les trois ans à venir :

	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année
Achat de paddy par le groupement	7.5 t	11.25 t	16.875 t
Riz paddy récolté dans le champ collectif	7.5 t	11.25 t	16.875 t
Prestation des motoculteurs	140 champs	210 champs	315 champs
Prestation de la décortiqueuse	50 t	75 t	112 t
Résultat d'exploitation	FCFA 1'685'000.-	FCFA 3'717'000.-	FCFA 7'002'900.-

Le défraiement du comité de gestion, des quatre meuniers/conducteurs et les coûts de l'entretien des bâtiments et de l'équipement seront assurés partiellement par le projet pendant la 1^{ère} année à hauteur de FCFA 1'000'000.- soit CHF 1'770.-, afin d'assurer un démarrage optimal. Par la suite, l'argent des ventes et des prestations de transformation permettront de faire tourner la structure.

Les différentes formations au niveau technique, en gestion d'entreprise et en dynamique organisationnelle permettront d'acquérir de nombreuses compétences pour assurer une bonne qualité de produits et une gestion saine ainsi que pour se positionner sur le marché régional. Un suivi régulier pendant les trois premières années permettra de guider et de conseiller le groupement dans sa démarche.

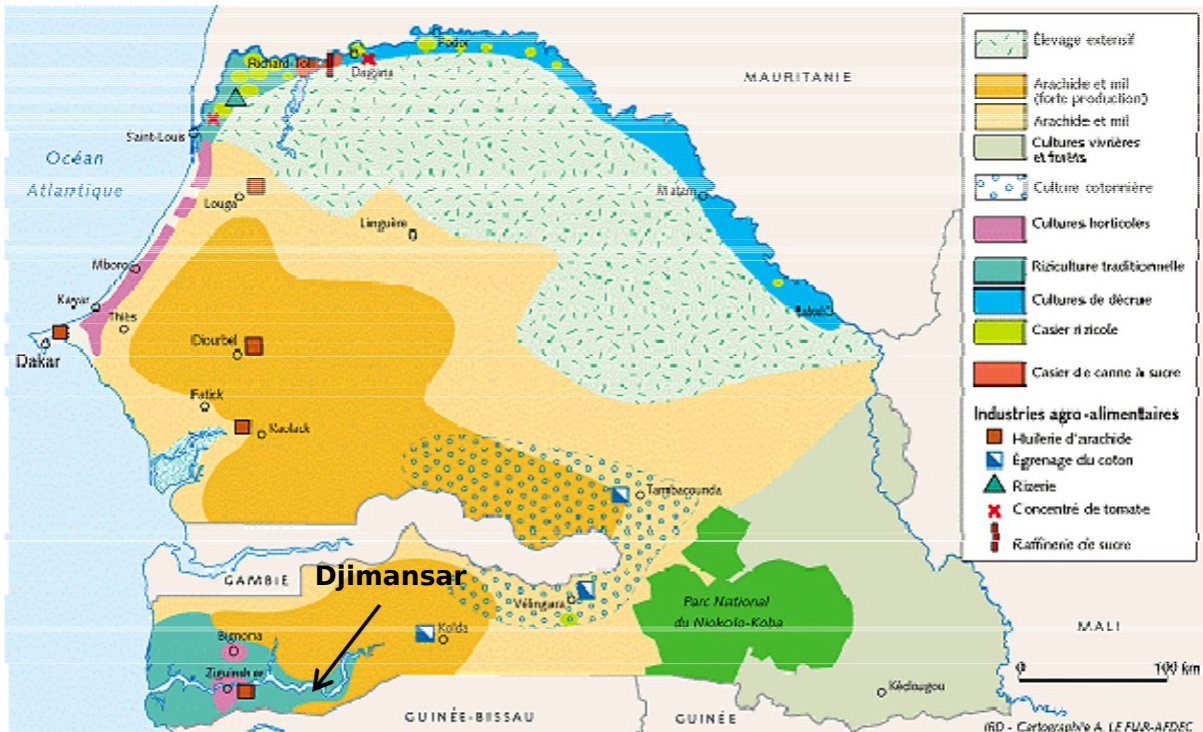
L'unité fonctionnera pendant huit mois : entre septembre et octobre pour transformer les semences de riz non -cultivées et de novembre à avril pour la transformation de la récolte. A partir de la troisième année, le groupement compte acheter plus de paddy pour faire fonctionner l'unité de manière continue.

Le projet a été spécialement pensé pour inclure le plus grand nombre possible de personnes en laissant la possibilité aux paysans de recourir uniquement au service de transformation sans vendre le riz au groupement afin d'éviter des jalousies. Le groupe est d'ailleurs disposé à accueillir de nouveaux membres. Le suivi assidu et fréquent pendant la mise en route du projet permettra d'éviter des problèmes d'ordre technique. Des formations en gestion d'entreprise et en dynamique organisationnelle seront dispensées aux femmes responsables pour assurer une gestion financière transparente et de qualité. Une restitution auprès des membres est déjà programmée. Les personnes actives dans le domaine opérationnelle suivront une formation dans le domaine technique et de maintenance, afin d'assurer une utilisation de l'équipement conforme aux recommandations.

8. Conclusion

Ce projet vise à améliorer les conditions de vie des villageois de cette région en contribuant à la mise en place d'un tissu économique basé sur des ressources cultivées localement. Des activités génératrices de revenus sont la clé d'un développement à long terme, autonome et local. L'essentiel de la valeur ajoutée sur des produits agricoles se crée à travers la transformation et la commercialisation. L'appropriation de la transformation des matières à disposition localement, telle que le riz, est donc un pas important pour briser la spirale de la pauvreté et générer des ressources supplémentaires.

Annexe 1 : Carte des espaces agricoles au Sénégal



Annexe 2 : Situation géographique du village de Djimansar



Annexe 3 : Photos des rizières de Djimansar



Annexe 4 : Plan de de l'infrastructure prévue

